

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3170 - Lundi 04 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

L'opposition a bravé l'interdiction dans plusieurs régions



Marche de l'opposition à Moroni

Vendredi, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Ngazidja et Ndzouani. Parmi les revendications, le rétablissement de la Cour Constitutionnelle laquelle a vu ses prérogatives confiées à la Cour suprême. Lancé par l'opposition, le mot d'ordre a été suivi.

À quelques semaines du référendum annoncé par le président Azali Assoumani, l'Union de l'opposition monte au créneau. Vendredi 1er juin, des mouvements de protestation ont éclaté un peu partout, dans la capitale comme dans l'arrière pays,

après la grande prière. A Ngazidja, des marches pacifiques sont tenues à Mbeni, Mitsamiouli, Koimbani, Moroni, Ntsoudjini et Mkazi. A Anjouan, c'est dans la capitale, Mutsamudu, à Sima et dans le Nyumakélé que les opposants au régime ont exprimé leur mécontentement. Les revendications étaient les mêmes: « pas de référendum avant le rétablissement de la Cour Constitutionnelle ».

A Moroni, alors que la gendarmerie avait quadrillé la zone allant de la Place de l'indépendance au Port de Moroni, les manifestants ne se sont pas rétractés. De hautes personnalités et des élus du pays dont Hassane Ahmed El Barwane,

Ibrahim Abdourazak (Razida) et le député de Moroni Sud, Mohamed Msaidie, après la prière à la mosquée Al Qasmy, ont ouvert la marche. Plus tôt, ils annonçaient entamer une « marche pacifique » et priaient pour qu'il n'y ait pas de débordements. Après quelques minutes de marche, des coups de feu retentissent. Les forces de l'ordre usent de gaz lacrymogènes pour disperser la foule. Quatre personnes seront arrêtées.

Parmi elles, le secrétaire général du parti Juwa. Peu avant son arrestation, Ahmed Hassane El-Barwane déclarait être indigné par la situation et les réactions du gouvernement et des forces de l'ordre.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le plastique, l'ennemi à combattre

Placée sous le thème « combattre la pollution plastique », la journée mondiale de l'environnement a été célébrée hier dimanche à Moroni. Une célébration marquée par une grande opération coup de ballet sur le littoral, allant de l'Alliance française vers Beït-Salam à la sortie nord de la capitale.

Les Comores à l'instar du reste du monde ont célébré la journée mondiale de l'environnement. Une occasion « pour nous rappeler des agressions que nous faisons subir à notre planète et mieux agir en conséquence », d'après le ministre de l'éducation Salim Mohamed Abderemane intervenant au nom du vice-président en charge de l'environnement. « Une occasion parfaite pour exhorter toutes les couches sociales à repenser sur leurs habitudes à l'égard du plastique, provoquer une prise de conscience collective sur les impacts négatifs engendrés par l'usage du plastique non biodégradable sur l'homme et la nature, et susciter un engagement sur des solutions alternatives », a-t-il ajouté.

Si le thème retenu au niveau mondial « combattre la pollution plastique », était décliné aux

Comores en « la zone côtière sans plastique », c'est pour la bonne cause. En raison, dit-il, de l'insularité du pays qui fait que tous les déchets produits sont charriés vers la zone côtière. « Une zone où se concentre plus de 60% des habitations et infrastructures nationales et qui prodigue des bénéfices économiques à une large majorité de la population », a-t-il fait savoir. « Plusieurs études ont montré que le plastique constitue plus de 7% des déchets solides produits dans notre pays et qu'aucun système de gestion efficace n'a encore été établi », a-t-il indiqué, citant par ailleurs les actions menées dans ce cadre notamment l'opération zéro sachet de la mairie de Moroni. Un projet qui n'a pas fait long feu.

Appréciant le thème choisi au niveau international, Moissuli Mohamed le commissaire de l'exécutif de Ngazidja chargé de l'environnement estime qu'il « encourage le gouvernement, les industries, les commerçants, les communautés et les individus à explorer ensemble des alternatives durables, afin de réduire de toute urgence la production et l'utilisation excessive de plastique à usage unique, responsable de la pollution de nos océans et représentant une menace pour la santé ».



Et de poursuivre : « nos îles disposent d'une importante biodiversité (...). Elle dispose aussi des atouts culturels et gastronomiques qui constituent des valeurs touristiques très importantes. Et pourtant la pollution plastique affecte l'environnement, notamment la faune marine et menace la santé humaine et animale ». M. Moissuli laisse entendre qu'il est temps de repenser l'utilisation du plastique.

Lisant un message du secrétaire général des Nations Unies, le repré-

sentant de l'Oms au nom du coordonnateur du Système des Nations-Unies aux Comores fait un constat amer du danger qui menace encore la planète, si la tendance actuelle se poursuit sur l'utilisation des plastiques « il y aura en 2050 plus de poissons dans les océans », appelant à bannir les produits en plastique à usage unique. Dr Abdoulaye Diarra félicite les autorités comoriennes pour l'adoption de la loi interdisant l'importation des sacs en plastiques non biodégradables.

« Nous devons unir nos efforts pour l'application effective de cette loi, pour la préservation des écosystèmes marins et terrestres du pays, mais aussi pour la protection de la santé humaine », a-t-il indiqué, citant les efforts consentis dans ce domaine par le Snu pour la protection de l'environnement, notamment la création d'un réseau national d'aires protégées sur l'ensemble du territoire.

Maoulida Mbaé

IL VA Y AVOIR DU MONDE CHEZ VOUS

JUSQU'AU 30 JUIN

INSTALLATION OFFERTE*

* Offre valable aux Comores du 13/05 jusqu'au 30/06/18 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Décodeur satellite à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

POLITIQUE

L'opposition a bravé l'interdiction dans plusieurs régions

Suite de la page 1

« Le travail de l'armée et des forces de police est de veiller à la protection des citoyens et de prendre en compte leur sécurité, surtout en cas de manifestation et de mobilisation afin d'éviter tout débordement sur les routes! ».

A Mbeni, dans le Nord-Est de Ngazidja, c'est le secrétaire général adjoint de l'Union de l'opposition qui est en tête de la marche. Mahamoud Wadaane se félicitera du « succès de la manifestation » dont le but était de « marquer sur l'ensemble du territoire, une action commune ». Le deuxième

objectif était de démontrer dit-il au président de la République, qu'il ne peut museler l'opposition et lui interdire de s'exprimer. Cette manifestation enfin était l'occasion pour l'opposition d'exiger le rétablissement de la Cour Constitutionnelle, laquelle est indispensable au vu de la campagne qui doit démarrer dès la fin du ramadan pour le référendum proposé par Azali Assoumani et portant sur une modification de la Constitution. Sur place, quelques affrontements ont opposé des partisans de la CRC à ceux du Rifayid. On déplore un blessé.

A Koimbani, dans le Washili, Youssouf Boina, secrétaire général de

l'Updc et Chakour, porte-parole du Juwa ont pris la parole devant une foule rassemblée à la place Changani, avant d'investir les rues. Ils seront rejoints plus tard par les députés Oumouri Mmadi Hassani, Ali Mhadji et Tocha Djohar ainsi que Raul Delapeyre, à Ntsoudjini. Plusieurs autres leaders politiques ont conduit la marche de l'opposition dans la cité des Fumu, fief de l'ancien gouverneur de Ngazidja, Mouigni Baraka Said Soilihi. Ils se verront plus tard bloqués par les forces de l'ordre à l'entrée du chef-lieu d'Itsandra.

A Mitsamiouli, la marche comptait à sa tête le commissaire à la production

de l'île autonome de Ngazidja, Amada Ivessi ainsi que des personnalités de l'opposition dont l'ancien ministre Mmadi Ali et le chargé de missions de l'opposition, Abdillah Mouigni (Satellite). A Anjouan, les mêmes scènes de protestation. A Mutsamudu comme à Nyumakele, des banderoles pour exiger le rétablissement de la Cour Constitutionnelle mais aussi pour réclamer la libération d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, président d'honneur du Juwa et natif de l'île. L'ancien chef d'Etat et principal opposant d'Azali Assoumani est assigné à résidence depuis plus de deux semaines. Dans la capitale anjouanaise, les

manifestants venus de plusieurs localités de l'île, ont été dispersés par les forces de l'ordre.

A quelques semaines de la tenue du référendum annoncé par le chef de l'état, l'opposition multiplie les opérations coups de poing pour dénoncer les « agissements du pouvoir ». « Les rassemblements continueront autant qu'il le faut jusqu'à ce que la paix, la stabilité et la restauration de l'Etat de droit soit respectées! », a déclaré Ahmed Hassane El Barwane. A l'heure où nous écrivions ces lignes, Barwane était toujours en détention.

A.O. Yazid

BILAN PROVISOIRE DE LA MANIFESTATION (SELON LA GENDARMERIE)

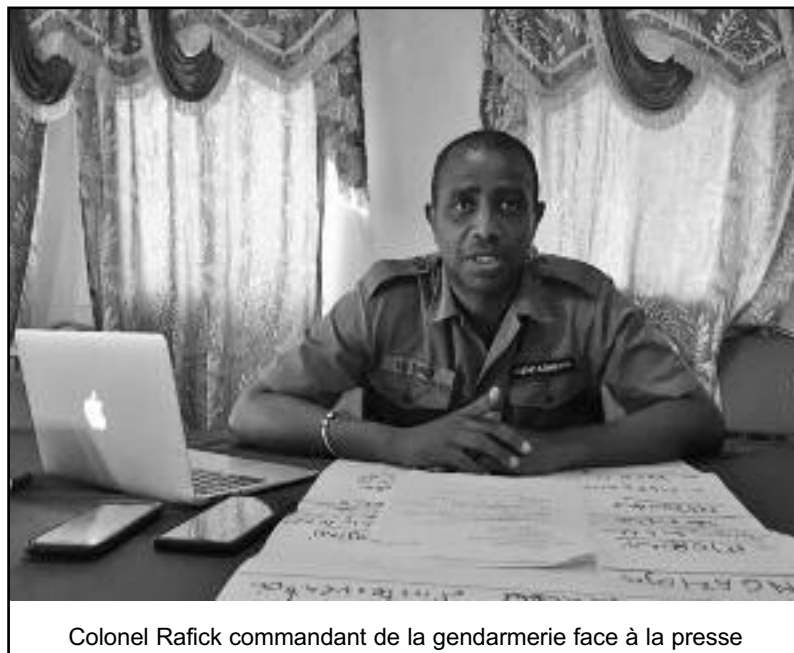
6 arrestations et 47 bombes lacrymogènes utilisées

Après les manifestations qui ont éclaté un peu partout sur le territoire vendredi, les forces armées ont présenté un bilan provisoire faisant état de 250 manifestants, 6 arrestations et 47 bombes lacrymogènes utilisées.

Vendredi, les forces armées ont dû faire face à une foule de manifestants. Le mouvement a éclaté dans plusieurs localités. Devant la presse, Soilihi Abdallah Rafick, Commandant de la gendarmerie, s'est félicité du travail effectué par ses hommes qui n'ont fait que réagir aux « réquisitions des préfets des différentes régions d'interdire les manifestations dans les espaces publics ». A Moroni, les forces de l'ordre ont usé de bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants qui s'étaient retrouvés à la mosquée Al Qasm.

« Nous avons engagé des moyens considérables avec 114 membres du personnel et 44 grenades lacrymogènes utilisées, seulement à Ngazidja », a déclaré le chef de la Gendarmerie dans un bilan provisoire. Sur près de 250 manifestants, 4 interpellations "seulement" à Moroni, 2 à la mosquée de la Coulée et 2 autres à Al Qasm dont celle d'Ahmed Hassane El-Barwane. A Mbeni, où a lieu une manifestation et une contre-manifestation, quelques affrontements entre deux camps rivaux.

Les forces de l'ordre ont enregistré quelques blessés légers (chiffres indéterminés) sur les 150 manifestants. A Ntsoudjini, sur les 27 manifestants, un seul a été interpellé car ayant fait usage de la force sur un agent de la gendarmerie qui était sur place avec d'autres agents de la force publique.



Colonel Rafick commandant de la gendarmerie face à la presse

A Ndzuani, près de 500 personnes ont manifesté. La dispersion a eu lieu dans « le calme et selon les

règles de la gestion de la foule », a précisé le Colonel Rafick qui parle de 3 grenades lacrymogènes utili-

sées et une seule interpellation, pour les mêmes motifs qu'à Ntsaoueni. « A Mramani, la situation n'a pas dégénéré donc il n'y a eu aucune intervention de nos forces car les manifestants ont respecté les règles et il n'y a eu ni affrontement ni interpellation », insiste le haut gradé de la gendarmerie.

« Nous avons occupé le terrain à 11h00, avec le positionnement des agents et l'élargissement du périmètre de sécurité aux alentours de la ville (Moroni). A 14h30, l'opération a pris fin donc une opération de maintien de 3h30 à Ngazidja et à Anjouan 90 minutes nous ont suffi pour maîtriser la situation », a déclaré le Colonel Rafick pour qui les recommandations des préfets ont été suivies et respectées.

A.O. Yazid

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARTI ORANGE

Kiki rassemble ses troupes pour faire triompher le «Oui au référendum»

Le parti Orange tourne la page de la guerre des égos qui a un temps menacé de le faire éclater. C'est qu'a déclaré Mohamed Daoud président de cette formation politique dans son intervention marquant la fermeture de son assemblée générale, tenue ce week-end à Moroni.

C'est un déferlement d'une vague orange à l'hôtel Le Retaj où le parti de l'actuel ministre de l'intérieur a tenu son assemblée générale. Des centaines de militants et sympathisants de ce parti né au lendemain de la scission du mouvement portant le même nom et qui a vu l'ancien gouverneur Mouigni Baraka partir pour créer avec ses proches le Rdc. La particularité de l'assemblée générale de ce week-end c'est qu'elle signe le retour des cadres de la première

heure qui ont été en froid avec surtout la position prise pendant les dernières présidentielles par leur leader.

« Nous avons plutôt des divergences de vue et non des conflits.

Raison pour laquelle, la réconciliation n'a pas été difficile à obtenir. Ainsi militants et sympathisants doivent se réjouir que désormais le parti Orange a tourné la page des divergences. Unis, nous marchons



ensemble pour un objectif commun », a déclaré Mohamed Daoudou alias Kiki. Le ministre de l'intérieur voit en ce rassemblement « un top départ, pour faire triompher le oui » au referendum du 30 juillet prochain. « La réforme constitutionnelle est parmi les recommandations faites durant les assises. N'ayez pas de crainte car cette réforme répare certaines inégalités notamment en découpage électoral. Dimani a droit à un député tout comme Mboudé, Mboinkou. Elle va nous permettre de n'avoir qu'un président, un seul gouvernement et des institutions moins budgétivores », a-t-il indiqué.

Même réaction pour Zarouki, secrétaire national au niveau de l'île d'Anjouan pour qui son parti est bien implanté dans cette île. « Le parti Orange nous avons présenté six candidats aux législatives, 17 candidats sur 19 aux élections du

conseil de l'île. Nous avons présenté 10 candidats aux élections municipales sur les 20 communes », a-t-il fait savoir.

« Le parti Orange dès son origine ne s'est jamais mis en retrait quand il s'agit de l'intérêt général du pays », dira Hassane Massound. Cet ancien président du conseil de l'île de Ngazidja réitère l'alignement de la position de ce parti dans la vision du président de la République de faire les Comores, un pays émergent à l'horizon 2030. Mohamed Twaamou Mhoudine porte parole du parti s'est focalisé sur les alliances que son parti noue avec d'autres formations politiques. Il loue en particulier celle avec le parti Fnj mais surtout avec le principal parti au pouvoir la Crc.

Maoulida Mbaé

Manifestation et contre-manifestation à Mbeni

Vendredi, alors que Mbeni, à l'instar d'autres villes de la Grande-Comore, était le théâtre de mouvement de contestation contre le régime, le chef-lieu du Hamahamet a dû faire face en plus à une contre-manifestation.

Vendredi, Mbeni était le théâtre d'affrontements, sans gravité, entre les opposants et les soutiens au régime. Alors que certains tentaient de dissuader les opposants au régime de manifester, citant le refus des autorités, les deux mouvements se sont quand même lancés dans une marche, scandant des slogans tantôt pour, tantôt contre le régime en fonction de leurs convictions.

Pour le secrétaire général adjoint de l'Union de l'Opposition, Mahamoud Wadaane, la marche a



L'opposition devant la presse pour rejeter les conclusions des assises

été un franc succès. Devant la centaine de jeunes qui a sillonné le fief

du chef de l'opposition, Mohamed Ali Soilihi, il rappellera que cette

marche pacifique qui a été observée à Moroni, Ntsoudjini, Mkazi,

Mitsamiouli et sur les îles avait pour but de « marquer sur l'ensemble du territoire, une action commune ».

En face, des pro-Azali, munis de banderoles où on pouvait lire « Derrière Azali pour l'émergence des Comores 2030 » ou encore « Remboursement de l'argent de la citoyenneté économique dilapidé ». « M'béni est la seule localité où une contre-manifestation a été organisée pour dire le soutien de la population de cette localité à la politique du chef de l'état Azali Assoumani ! », a lancé Ibrahim Ali M'baé, un jeune qui soutient le régime. Le bilan fait état d'un blessé léger après que des échauffourées aient éclaté entre les deux clans. La foule sera dispersée plus tard. Aucun dégât matériel constaté.

Ibnou M. Abdou

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT (JME)

Nettoyage de la Corniche

Hier dimanche 03 juin, en pré-lude à la Journée Mondiale de l'Environnement (5 Juin) était organisé une activité de nettoyage du site de la corniche, qui va de la station Al-Beit au Ministère de la production de l'île autonome de Ngazidja.

Avant l'opération de nettoyage, trois allocutions ont été prononcées. La première par le commissaire à l'Environnement de l'île de Ngazidja qui représentait le gouverneur, la seconde par le représentant de l'OMS, qui a lu un message du SG de l'ONU et la troisième par le ministre de l'Education nationale, représentant le Vice-Président en charge de l'Environnement. Le thème national retenu est : « La zone côtière sans plastique ».

Il faut dire que la mobilisation était au rendez-vous. En première ligne les scouts qui, depuis le début de la manifestation, ont su galvaniser les participants par des chansons. Les gardes côtes étaient là, on peut dire que les plastiques ils en voient

tous les jours sur nos côtes. On a aussi vu le commandant de la gendarmerie avec ses hommes mettant la main à la pâte sur le bas côté en face du siège de l'Union Européenne.

Les associations des quartiers elles aussi ont pris une part non négligeable dans cette opération, sans oublier le Cosep habitué à apporter son appui dans ce genre d'activité. L'association Banda Bitsi connue pour son travail dans le recyclage des déchets était là avec son animateur Toni.

On a aussi noté la participation de certains opérateurs privés qui ont mis à la disposition des organisateurs leurs engins de terrassement. Cette large mobilisation est à mettre à l'actif de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (Dgef) et la Mairie de Moroni qui ont su travailler en synergie pour le succès de cette journée.

Pour rappel : « Combattre la pollution plastique », est le thème de la journée mondiale de l'environnement 2018. Il exhorte les gouvernements, les industries, les commu-

nautés et les individus à explorer ensemble des alternatives durables pour réduire de toute urgence la production et l'utilisation excessives des plastiques à usage unique responsables de la pollution de nos océans et menaçant notre santé.

Quelques chiffres sur la pollution par les plastiques montrent que chaque année, le monde utilise 500 milliards de sacs en plastique, au moins 8 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans, l'é-

quivalent d'un camion à ordures complet à chaque minute.

Au cours de la dernière décennie, nous avons produit plus de plastique qu'au siècle dernier et 50% du plastique que nous utilisons est à usage unique ou jetable. Dans le monde nous consommons 1 million de bouteilles en plastique chaque minute et le plastique représente 10% de tous les déchets que nous produisons.

Aux critiques qui affirment que

les nettoyages publics ne s'attaquent pas aux causes profondes de la pollution, on peut cependant leur rétorquer que chaque déchet ramassé pour être recyclé ou déposé dans une décharge signifie qu'un objet de moins sera dangereux pour les oiseaux, les tortues ou les baleines. Les nettoyages restaurent également les habitats de ces créatures.

Mmagaza



AVIS D'APPEL D'OFFRES



Recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration du rapport national sur les droits humains et l'état de mise en œuvre des traités internationaux sur les droits humain

L'Union des Comores est invitée à présenter son rapport national sur les droits humains pour le 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) qui devrait se tenir en janvier 2019 à Genève (Suisse). Ce rapport devra contenir l'état de mise en œuvre des 125 recommandations issues de l'EPU de 2014. De même, l'Union des Comores a signé et ratifié un certain nombre de conventions et traités internationaux relatifs aux droits humains. Mais force est de constater que la plupart de ces traités font rarement l'objet de rapports périodiques pour renseigner sur leur état de mise en œuvre par l'Etat comorien.

Ainsi, pour ces deux raisons et en réponse à une requête du Ministère de la Justice, des affaires islamiques, des administrations publiques et des Droits humains, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recrute un consultant national pour l'élaboration du rapport national sur l'état des droits de droits humains dans le pays, incluant une analyse de l'état de ratification et de mise en œuvre des traités internationaux sur les droits humains.

Les consultants spécialisés dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références et de télécharger les offres dans http://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=79148

Au plus tard le mercredi 13 juin 2018



Nettoyage de la Corniche

FOOTBALL : COUPE COSAFA EN AFRIQUE DU SUD

Cœlacanthes, lanterne rouge du groupe

Œuvre de tant de jours en un jour effacé, dit-on. Les Cœlacanthes font leur adieu au stadium Old Peter Mokaba du Limpopo, qui lui a réservé une guigne. Les Comores resplendissent en lanterne rouge, suite à la courte défaite subit devant les Barea (1-0), fin mai dernier, dans le cadre du « Cosafa Cup 2018, seniors ». Parallèlement, Mozambique bat Seychelles (2-1) et cède avec grande tristesse, la 1ère place aux Malgaches, bien assoiffés d'une qualification.

A Limpopo (Afrique du sud), le jeudi 31 mai 2018, Madagascar a réussi à faire sien le dernier geste qui fait la différence. Il est l'œuvre de Bourahim Jaotombo depuis le temps additionnel de la 1ère période (1-0, 47e). Cette courte, mais combien valeureuse, victoire propulse les Barea aux quarts de finale, face à Bafana Bafana, ambassadeur du pays organisateur. De l'autre côté, les Seychelles ont freiné les ambitions des Mambas du Mozambique en limitant les dégâts (2-1). Une grande 1ère pour la Grande île, qui brille au sommet de la poule (A) avec 7 points, Mozambique (5), Seychelles

(2). En lanterne rouge, les Comores avec un unique point.

Apprentissage et Expérience

Pourtant, le match était équilibré. Les deux prétendants au titre ont su créer et multiplier de belles occasions sans pouvoir, remettre les pendules à l'heure pour Comoriens, et aggraver le score pour les Malgaches. Sachant qu'une égalisation allait suffire pour dissiper les ambitions des deux adversaires, Madagascar a préféré jouer « recroquevillé », privilégiant la prudence et la sauvegarde de son petit avantage (1-0), mais synonyme d'une qualification. Qui des entraîneurs, Stuart Baxter (Bafana Bafana) et de Franklin Andriamanarivo (Barea) disposent d'une redoutable artillerie lourde, capable de briser les ambitions de l'autre le mercredi 6 juin prochain ? Les Comores ont certes perdu le duel, mais non la bataille. La phase de l'apprentissage et de l'expérience continue.

Bm Gondet



A/ Classement définitif								
Équipes	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pts
Madagascar	3	2	1	0	5	2	+3	7
Mozambique	3	2	0	1	6	3	+3	6
Seychelles	3	0	2	1	3	4	-1	2
Comores	3	0	1	1	1	4	-3	1

B/ Calendrier des ¼ de finale
1/ Zambie # Namibie
2/ Swaziland # Lesotho
3/ Madagascar # Afrique du sud
4/ Zimbabwe # (Adversaire à déterminer)

Observation. Zimbabwe est le tenant du titre de l'édition 2017. Il affrontera le 1er du groupe (B), actuellement tenu provisoirement par le Botswana.

Syndicat des travailleurs de la Manutention et du magasinage du port de Moroni (STMMPM)

Moroni : le port d'hier, port d'aujourd'hui, port de demain, continuité et progrès social

Le port de Moroni a vu par le passé le passage de nombreux opérateurs publics et privés dont la succession rapide n'a pas été à même de permettre la mise en œuvre de progrès à long terme.

Fort de ce constat, et afin de préparer l'avenir, le gouvernement de l'Union poursuit d'une part une réflexion sur le schéma directeur portuaire dont l'Union des Comores a besoin pour accompagner sa croissance, et d'autre part lance un appel d'offre international en vue de confier la port de Moroni à un opérateur compétent. Les conclusions du schéma directeur aboutiront en 2018 à la signature par l'Etat d'un contrat de construction pour le grand port de Moroni, tandis que dès 2012 le service public de manutention portuaire au port de Moroni est concédé à Moroni Terminal.

Moroni Terminal a pour actionnaire majoritaire Bolloré Ports, opérateur portuaire de rang mondial qui développe et opère 21 concessions portuaires à travers le

monde, associé à Cofipri et à l'Etat comorien.

Le personnel issu du précédent concessionnaire est invité à rejoindre Moroni Terminal, c'est le début d'un renouveau social important qui vise, sous l'action conjointe de la Direction et de la représentation syndicale, à faire évoluer progressivement les conditions de travail et les compétences pour s'adapter aux exigences d'une qualité de service performante.

Ainsi, ce sont des milliers d'heures de formation dont bénéficie le personnel et qui permettent la mise en place de la sécurité du travail. En complément, il est mis en place un système de soin attentif comprenant un dispensaire et une permanence médicale quotidienne au service des collaborateurs ainsi qu'une mutuelle couvrant les frais de santé des collaborateurs et des familles. Enfin, un accord d'établissement, le premier en Union des Comores, encadre les relations entre les collabora-

teurs et l'entreprise. Ces efforts doivent être poursuivis.

Avec plus de 3,5 milliards KMF de redevances, impôts et taxes versés depuis son entrée en concession, Moroni Terminal contribue également significativement au budget de l'Etat. Enfin, une coopération active et efficace avec la Douane et l'APC permet de faciliter le travail de ces administrations avec un impact positif sur les recettes collectées pour le budget de l'Etat.

Moroni Terminal réalise également un plan d'investissement ambitieux de plus de 4 milliards KMF, qui inclut le dallage haute résistance du terre-plein à conteneurs pleins, la construction d'un terminal dédié aux conteneurs réfrigérés, la construction d'un atelier adapté à la maintenance des gros engins de manutention, le renouvellement complet du matériel et des engins de transbordement et de manutention, ainsi que la construction de bureaux modernes équipés d'une infirmerie.

L'accroissement de l'activité, de plus de 20% depuis le début de la concession, amène Moroni Terminal à proposer un programme d'investissement complémentaire. Actuellement à l'étude, ce programme permettra de tirer les bénéfices de la continuité et ainsi d'améliorer significativement le service rendu aux importateurs ; il peut naturellement s'insérer harmonieusement dans les projets promus par le gouvernement de l'Union dans le domaine portuaire.

Le syndicat STMMPM remercie Moroni Terminal pour les progrès réalisés, pour avoir permis à nos hommes d'en être les acteurs et bénéficiaires et sera fier de pouvoir poursuivre les efforts et veiller à ce que les évolutions à venir se fassent dans le respect du progrès social.

Le Président

Mohamed Abdou Soilihi

Suite de l'épisode publié dans notre édition du vendredi dernier

La famille Mchangama

Les aires protégées

Protégeons la nature pour qu'elle nous protège !

La fille Mchangama est en classe de 3ème. Elle doit faire un exposé sur "L'importance des aires protégées face aux changements climatiques aux Comores" pour son cours de Sciences de la Vie et de la Terre. A l'approche du jour de l'exposé, Leilat ne sait toujours pas comment faire...

La fille Mchangama et Chayehwa, son ami, sont allés rencontrer l'oncle de Chayehwa qui est Consevateur d'une aire protégée. L'oncle leur explique comment les aires protégées peuvent limiter les impacts du changement climatique. Après avoir été dans la forêt, ils arrivent maintenant sur la plage

Personnages :
filles Mchangama, étudiante
Chayehwa, ami de la fille
Oncle de Chayehwa

pêche. De deux, les mangroves souffrent de la pollution des déchets, les gens les coupent sauvagement et elles sont déracinées par la destruction des plages. Et,

sont la nature ; ils sont totalement en infraction avec la loi des Comores !

Fille Mchangama: Il faut aussi interdire l'importation et l'utilisation des sacs plastiques, encourager la protection de l'environnement naturel terrestre, marin et côtier contre les pratiques de destruction par l'Homme.

Oncle: Calmez-vous les enfants! C'est vrai, il faut appliquer les lois. Mais il faut surtout agir de façon constructive. Il faut accompagner les gens à s'aider eux-mêmes pour qu'ils aient des revenus là où ils habitent sans qu'ils doivent couper les arbres ou arracher les mangroves ou encore voler le sable des plages. Il faut gagner leur adhésion et leur conviction. C'est la pre-

Chayehwa: Alors si je comprend bien, ce qui est important c'est que les communautés locales restent sur place sans détruire l'environnement naturel mais au contraire en le protégeant, n'est-ce pas?

Oncle: Tout à fait! Ce qui est important c'est de comprendre que si nous protégeons la nature, la nature nous protégera en retour!

Fille Mchangama ! D'accord, maintenant je comprends l'importance des aires protégées dans la lutte contre le changement climatique. Lors de mon exposé, je vais soulever le débat entre mes camarades de classe. Il nous faut agir tous ensemble et tout de suite! Il est temps d'agir tous !



Oncle: Maintenant que nous sommes sur la plage, regardez, là, un peu plus loin, en bord de mer, en direction des baobabs, que voyez-vous?

Fille Mchangama: Des petits arbres qui sont dans l'eau.

Chayehwa: Ce sont des mangroves!

Oncle: Et encore plus loin là-bas, pourquoi y a-t-il des vagues?

Fille Mchangama: Ah, ça je sais, ce sont les récifs coralliens!

Oncle: Et bien ce sont les deux barrières les plus puissantes pour freiner les vagues et les tempêtes! Avec ça, nos îles ont survécu des millions d'années, et ça ne coûte rien, c'est naturel et c'est beau!

Chayehwa: Ben alors, il n'y a plus de problème...

Oncle: Et bien malheureusement si! Il y a trois problèmes! D'abord, les récifs coralliens meurent à cause de l'envasement des boues d'érosion, l'étouffement à cause des sacs plastiques et des tissus que nous jetons régulièrement dans la mer et aussi à cause des pratiques destructrices de

enfin, la destruction des plages est notre troisième problème.

Chayehwa: La destruction des plages? Par la mer? A cause des vagues?

Oncle: Non, à cause des pelles! Parce que les gens viennent prendre le sable des plages pour construire leurs maisons, par camions entiers, partout et aux yeux de tous!

Fille Mchangama: Mais quel est le danger?

Oncle: Les plages de sable disparaissent et les vagues deviennent agressives en emportant les terres cultivables qui sont fragiles. Les champs deviennent salés et plus rien ne pousse... Aujourd'hui ça arrive sur toutes les îles des Comores, c'est la réalité et nous allons tous en payer les conséquences.

Fille Mchangama: Mais il faut arrêter ça!

Chayehwa : Oui! Il faut interdire l'exploitation du sable des plages et la coupe des mangroves! Il faut appliquer la réglementation et mettre en prison ceux qui détrui-



mière des chose à faire, je suis convaincu !

Fille Mchangama: Ah, mais c'est pour ça que vous parliez d'activités de substitution tout à l'heure!

Oncle: Exactement! Voilà une brillante déduction Leilat! Il y a plusieurs solutions comme le maraîchage mais aussi l'agriculture et la pêche durable, l'élevage, l'apiculture améliorée, la culture et la valorisation de plantes médicinales, l'écotourisme... Ce sont toutes des activités porteuses pour les communautés locales qui deviennent alors des gardiens permanents des aires protégées en milieu rural.

Oncle : Avec tes camarades de classe, vous pouvez créer des coopératives pour protéger l'environnement, planter des arbres, nettoyer les plages, développer des projets de développement pour accompagner les populations locales.

Fille Mchangama : C'est vraiment formidable ! Je vais avoir une très bonne note à mon exposé. Je vous remercie beaucoup pour votre aide! Au revoir!

Chayehwa: Au revoir tonton!

Chayehwa : Tu vois Leilat, ça valait la peine de venir voir mon oncle ; il connaît bien son métier, n'est-ce pas ?

LES COMORES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE TEMPS DE L'ACTION !



Union des Comores - Union Européenne
Un partenariat pour le Développement



Ce programme a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe Projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique aux Comores et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne